

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SIP-E OLORON SAINTE MARIE  
14 RUE ADOUE B P 139  
64404 OLORON-STE-MARIE CEDEX

M CARRERE JEAN LUC  
QUARTIER LAQUIDEE  
216 CHE DE PONT D AS  
64360 MONEIN

### Vos références

Numéro fiscal (C) : 00 85 885 912 098  
Référence de l'avis : 21 64 4264263 02  
Contrat de prélèvement : M3 64 0142800 60  
Référence unique de mandat :  
FR46ZZZ005002M364014280060  
Numéro de propriétaire : 393 C00635 U  
Débiteur(s) légal(aux) :  
PROP/INDIVIS 0351 MB5CRG  
M CARRERE JEAN-LUC

PROP/INDIVIS 02103 MB5CRH  
MME DROUILLET AGNES

Numéro de rôle : 221  
Date d'établissement : 06/09/2021  
Date de mise en recouvrement : 31/08/2021  
Identifiant service : 64050

### Vos contacts

Par messagerie sécurisée  
dans votre espace particulier ou professionnel sur  
[impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

Par téléphone  
- pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :  
au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h  
- pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)

Sur place  
auprès de votre centre des finances publiques  
(horaires sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), rubrique « Contact »)

SIP OLORON-SAINTE-MARIE  
SAID OLORON-EST  
14 RUE ADOUE  
BOITE POSTALE 139  
64404 OLORON STE MARIE CEDEX  
Tél : 05 59 88 66 37

\* (service gratuit + coût de l'appel)

### Somme qu'il vous reste à payer

182,00 €

Montant de vos taxes foncières	862,00 €
Acomptes mensuels déjà versés	- 680,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier, qui se substitue à la date limite de paiement fixée au 15/10/2021 :

15 septembre 2021	85,00 €	15 novembre 2021	12,00 €
15 octobre 2021	85,00 €		

Compte bancaire : FR70 3000 2035 350X XXXX XXX6 K85  
Identifiant de la banque : CRLYFRPP  
Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

### Avis d'échéances 2022

Sauf modifications qui vous seront signalées, vos prélèvements mensuels seront effectués selon cet échéancier :

17 janvier 2022	86,00 €	15 juin 2022	86,00 €
15 février 2022	86,00 €	15 juillet 2022	86,00 €
15 mars 2022	86,00 €	16 août 2022	86,00 €
15 avril 2022	86,00 €	15 septembre 2022	86,00 €
16 mai 2022	86,00 €	17 octobre 2022	86,00 €

Retrouvez désormais vos biens immobiliers bâtis et leur descriptif dans votre espace sécurisé sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)